

Procès-verbal du troisième conseil d'école
Groupe scolaire Emile Joulain
Jeudi 13 juin 2024
18h30 -20h30

Personnes présentes : Mme Le Bris-Voinot (maire déléguée en charge des affaires scolaires), Cécile Fleury (directrice de l'école), Rémy Guillemain DDEN.

Pour les représentants de parents d'élèves : SAVIDAN Arnaud (papa d'Ewen CP), GROUSBOIS Stéphanie (maman de Léonie CE1 et Léna CM2), Freddy HALET (papa d'Eliot CP et Louise CM1), BOUVIER Ronan (papa de Victor GS), GIROUDOUX Christina (maman de Thaïs CE2 et Nessa CP), BRETONNIER Amandine (maman de Célia CM2).

Pour l'équipe pédagogique : Magali Sécher (CM1), Marie Lécrivain (GS-CP), Blanca Turpin (CM2), Sandrine Grall (CE2), Laurence BRUNEAU (PS-MS).

Personnes excusées : M Arnoux (Inspecteur de l'Education Nationale), Monsieur Eric Godin (Maire de Rives du Loir en Anjou), Mélanie Morel (MS-GS), Marie Godin (ATSEM), Estelle Payraudeau (ATSEM), Marie Bénetti (ATSEM), Christelle Léciagueçahar (PS), Maryline Audureau (CP-CE1), CLAUSSIER François (papa de Marius CP et Lancelot PS), LAMBOLEY DUVAL Marion (maman de Solène CE1 et Valentine GS), BOSCHER Lucie (maman d'Antoine CE1 et Margot CE2), BRUNET Allison (maman de Lola CP et Pablo CM2).

Secrétaire de séance : Amandine BRETONNIER

ORDRE du JOUR

- 1- Effectifs pour l'année prochaine
- 2- Budgets et travaux
- 3- Projets et sorties pédagogiques
- 4- Fête d'école
- 5- Questions des parents d'élèves et de la mairie

- Nous nous questionnons sur les sorties scolaires pour les élèves de moyenne section. En effet les élèves de moyenne section qui sont en PS-MS auront fait deux matinées à la ferme qu'ils avaient déjà fait l'année dernière tandis que les élèves de moyenne section en MS-GS auront fait deux journées entières une au château et une à Camifolia. C'est dommage qu'il y ait une si grande différence entre les deux alors qu'ils sont dans le même niveau.

- Retour positif concernant les pique-niques fournis par les parents lorsqu'il y a des sorties c'est une bonne chose car ainsi les enfants mangent ce qu'ils aiment et profitent davantage.

1- Effectifs pour la rentrée prochaine

A ce jour, la mairie a procédé à l'inscription de 20 nouveaux élèves (+ 1 autre famille avec deux enfants qui a pris contact avec l'école et doit passer en mairie très prochainement) : PS : 18, MS : 1, GS : 1, CP : 2. Il y a également 2 nouveaux élèves qui sont arrivés fin mai en PS et MS).

D'autres inscriptions peuvent encore comme chaque année avoir lieu d'ici la rentrée et 4 élèves sont en attente d'une éventuelle orientation et place dans une classe spécialisée (ces orientations ne seront connues que fin juin, voire début septembre comme ce fut le cas il y a deux ans).

D'autre part, 3 élèves quittent l'école.

Voici donc les effectifs prévus pour la rentrée à ce jour.

PS / 18

MS / 18

GS / 28

CP / 17

CE1 / 16

CE2 / 20

CM1 / 25

CM2 / 24

Soit un effectif total de 166 (pour mémoire cette année 171).

Voici les classes comme elles sont envisagées à ce jour par l'équipe enseignante :

PS + MS : $18 + 8 = 26$

MS + GS : $10 + 14 = 24$

GS + CP : $14 + 10 = 24$

CP + CE1 : $7 + 16 = 23$

CE2 : 20

CM1 : 25

CM2 : 24

Les enseignantes travailleront jusqu'à mi-juillet aux constitutions des classes (répartition des élèves dans les classes).

Les répartitions font tous les ans l'objet d'un travail important de la part de l'équipe enseignante qui reste seule décisionnaire. Chaque année, les enseignantes tiennent compte de plusieurs facteurs :

- nombre d'enfants par cohorte
- autonomie
- date de naissance
- nombre de filles et de garçons dans les classes
- difficultés scolaires de certains élèves
- amitiés et inimitiés
- comportement de certains élèves seuls et dans un groupe d'élèves.

Les classes seront, si cela est possible, affichées aux alentours du 15 juillet. Ceci étant, **les listes sont toujours données à titre indicatif** et peuvent être amenées à évoluer si des inscriptions (ou départs) avaient lieu pendant l'été.

2 – Budgets Mairie et travaux

Pharmacie	140€
Fournitures de petit équipement : Jeux de cour, matériel de sport, livres BCD, petit Matériel éducatif	1200€
Fournitures scolaires : 40€ par élève	6840€
Transports piscine	1400€
Entrées piscine	3780€
Fournitures scolaires : RASED	100€
Investissement (matériel informatique, mobilier)	2500€
Budget exceptionnel vandalisme Fournitures	974,05 €
Budget exceptionnel vandalisme Investissement (mobilier + informatique)	3538€
Subvention versée à l'APE pour les projets scolaires (Sorties, intervenants, classes découvertes) 25€ par élève.	4275€

Concernant la piscine, la directrice explique que l'année prochaine, il sera encore difficile d'obtenir des créneaux. La directrice a refait une demande au bureau des piscines d'Angers et est dans l'attente d'une réponse. Des démarches auprès de la piscine de Saint Barthélémy sont également en cours.

M Bouvier demande si la question d'un financement de l'APE de séances supplémentaires pourrait être une possibilité. Mme Fleury rappelle la règle : article 214-4 du code de l'éducation : « *le fonctionnement des écoles publiques est à la charge des communes, pour l'ensemble des activités scolaires, y compris la natation, lorsque l'accès à un établissement de bain le permet* ».

L'équipe enseignante explique que les séances à la Baleine Bleue sont pédagogiquement plus efficaces qu'à Aquavita. Il serait donc intéressant que la mairie puisse financer plutôt 6 ou 7 séances par élève (pas besoin de 10 comme c'était le cas auparavant à Aquavita) afin que le cycle soit vraiment complet pour les élèves. Le tarif annoncé pour l'année prochaine par la Baleine Bleue serait en baisse : 300€ la séance au lieu de 378€.

Avec la somme prévue pour les entrées, la mairie pourrait presque financer 6 séances avec cette baisse de tarifs. Une différence de 420€ supplémentaire serait nécessaire pour que chaque élève accède à 7 séances. Concernant le transport, la somme prévue permettait cette année de financer 10 transports (il n'est pas certain que le tarif ne sera pas supérieur l'année prochaine). Pour financer 6 séances par élève, il faudrait augmenter la somme initialement prévue de 140€ et 280€ pour 7 séances.

Le détail exact de ces sommes n'a pu être communiqué avec précision pendant le conseil d'école. Cette réflexion fera l'objet d'une étude de faisabilité avec la municipalité.

Concernant l'extension des enveloppes budgétaires suite au remboursement de l'assurance concernant les actes de vandalisme de février 2023 :

Le budget exceptionnel vandalisme concernant les fournitures a été utilisé dans son intégralité. Une partie des fournitures avait dû être achetée pour être remplacée immédiatement. Cela avait donc nécessairement été pris sur notre budget habituel puisqu'il n'y avait pas eu d'extension de l'enveloppe budgétaire après le vandalisme. Des arbitrages vis-à-vis des devis transmis à l'assurance ont également dû être faits pour faire correspondre avec le montant attribué.

Le budget exceptionnel vandalisme concernant les investissements a été utilisé également dans son intégralité pour remplacer les deux ordinateurs qui avaient été détruits.

Il reste un devis de 1722.96€ fait chez Manutan. Ce devis correspond au remplacement des chaises et plateaux de bureaux qui ont été fortement abîmés (lors du vandalisme et ensuite au moment du nettoyage). Il va pouvoir à priori également être pris en charge par l'assurance.

D'autres investissements (enveloppe « habituelle » de 2500€) vont être faits par l'équipe

enseignante : 6 tabourets à roulettes pour les classes maternelles, un nouveau massicot, une série de chaises pour les classes de CE-CM, 2 bancs pour la classe de CE2, 2 tabourets culbuto pour la classe de CM1, un jeu de 2 enceintes portatives.

Les travaux prévus en 2024 à l'école sont les suivants :

- Poursuite du changement des menuiseries dans le bâtiment élémentaire (double-porte fracturée et double-porte donnant sur la cour élémentaire.)

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir pris en compte ce qui avait été soulevé lors du dernier conseil d'école et d'avoir priorisé les changements de ces huisseries au carrelage de la classe de PS-MS et de la salle attenante utilisée par le périscolaire.

Il restera encore les huisseries de la classe de CP-CE1, de la salle des Djeun's, une partie de la classe de CM1 ainsi que les petites fenêtres du dortoir de l'ancien bâtiment maternelle et les huisseries du bureau de la psychologue pour que toutes les huisseries bois d'origine aient été remplacées.

La peinture des deux classes vandalisées va avoir lieu cet été. L'équipe enseignante se réjouit de cette nouvelle qui permettra enfin d'oublier cet épisode.

La réfection du bac à sable est prévue cette année également. Mme Le Bris Voinot le confirme.

Chauffage : La règle fixée par la mairie depuis plusieurs années et qui ne change pas en fonction des températures est la suivante : le chauffage est allumé le 1^{er} novembre et éteint le 1^{er} avril. Les dates peuvent varier un peu en fonction du calendrier des week-ends, vacances et de la disponibilité des services techniques. Lorsque les températures ressenties sont trop basses, et suite aux remontées des écoles ou des services, un rallumage éventuel peut être étudié.

La directrice explique que cette année, le chauffage a effectivement pu être allumé après les vacances de la Toussaint. Par contre, en avril, les températures ont continué d'être très basses (inférieures à 5° la nuit) et la température dans les classes étaient de ce fait vraiment très basse (entre 10 et 15° le matin).

L'équipe enseignante souhaiterait qu'une consigne de chauffage (avec déclenchement automatique qui se déclencherait si les températures descendent en dessous de 16-17 degrés) soit mise en place.

Un peu plus de souplesse serait nécessaire sur le fonctionnement actuel. Mme Le Bris Voinot va étudier avec les services la faisabilité de la proposition. Cette question sera réabordée lors du premier conseil d'école de l'année prochaine.

4 - Projets pédagogiques année scolaire 2023-2024

Voici les projets pédagogiques organisés pour chacune des classes cette année :

Dans le cadre du PEAC (Projet d'éducation Artistique et Culturelle) :

- L'année avait commencé par le projet avec l'artiste plasticienne Sarah Quentin et la création par toutes les classes du « Sol pleureur ressource » dès la première période de l'année scolaire.

- Les élèves des classes de PS-MS-GS-CP ont bénéficié le lundi 4 décembre d'un spectacle « Chez Oz » présenté par la compagnie Oz&Twal qui mettait en scène les comptines apprises en maternelle.
- Les classes de MS-GS et GS-CP se sont rendues le vendredi 26 janvier à Angers pour visiter le Musée des Beaux Arts (médiation autour de la danse au musée pour les MS-GS) et le château d'Angers pour une médiation autour de la tapisserie de l'Apocalypse.
- Les élèves des classes de PS-MS-GS-CP ont profité le vendredi 9 février d'une initiation aux musiques et instruments du monde avec la Galerie sonore qui a « déménagé » à l'école sur une demi-journée.
- Les classes de PS-MS, MS-GS, GS-CP, CP-CE1 et CE2 sont allées au Moulin de Villevêque découvrir les créations de Anne Zerna et ont profité d'une médiation de la part de Camille Thiery (chargée de communication à la Mairie) autour des œuvres textiles de cette artiste.
- Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Magali Sécher et Blanca Turpin ont participé à la résidence poétique organisée sur le territoire pour la résidence de Florence Swiatly (poétesse).
- Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Magali Sécher et Blanca Turpin ont participé tout au long de l'année au projet Ecole et Cinéma. Ils ont assisté à la projection de 4 films et ont également participé au festival petits plans : projection de courts métrages et ateliers autour du cinéma.

Dans le cadre des projets pédagogiques des classes :

- La classe de PS-MS a pu bénéficier de deux sorties à la ferme pédagogique "la clef des champs" à Andard le 5 avril et le 24 mai.
Les enfants ont pu découvrir l'élevage laitier par le soin aux veaux, génisses, l'observation de la traite et la dégustation du lait. Ils ont également pu découvrir et observer les différentes espèces de la ferme, leur alimentation, leur habitat, leurs caractéristiques par une approche sensorielle et participative. Le 26 mai, Ils ont pu travailler autour des naissances des différentes espèces. Ils ont également beaucoup apprécié les récréations ludiques dans la piscine de maïs, le parcours dans la paille et l'installation dans le grand tracteur !
- La classe de MS-GS a profité le 10 juin d'une animation au Moulin de Villevêque autour du fonctionnement du moulin. Lors de cette visite, les élèves ont pu chacun fabriquer un petit moulin et comprendre ainsi les rouages de ce patrimoine vivant.
- Les élèves de MS-GS et CE2 se sont rendus le vendredi 31 mai au parc végétal Camifolia pour bénéficier d'une visite avec deux animations : Sur la piste des lutins et Jouons et créons avec la nature pour les MS-GS ; L'abeille et la pollinisation et Apprentis botanistes pour les CE2. Une belle journée sous le soleil.
- Les élèves de GS-CP ont échangé une correspondance avec une classe de Jules Verne (La Roseraie, Angers). Pour compléter les échanges épistolaires, les élèves sont allés visiter l'école et rencontrer les GS le 15 mars, puis les correspondants sont venus le 24 mai à Soucelles. Ils ont ensemble été voir des entraînements de boule de fort, et sont allés au Haras de la Motte caresser des jeunes poulains. La journée s'est poursuivie avec une visite de l'école et des petits jeux sportifs en extérieur.
- Les GS-CP et les CP-CE1 ont participé à une sortie nature le 7 juin à Villevêque (route de Corzé). Ils ont découvert certaines plantes du jardin à travers des jeux et des espaces organisés par UniCité (jeunes en service civique).
- Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Magali Sécher et Blanca Turpin ont bénéficié d'une initiation aux Echecs pendant 7 séances et ont terminé par un tournoi inter-classes le 7 juin.

Dans le cadre du Parcours Citoyen et du Parcours Educatif de Santé :

- Les classes de CM organiseront le jeudi 27 juin des ateliers « Apprendre à porter secours » avec la participation de l'infirmière du collège de Seiches.
- L'infirmière du collège interviendra également dans la classe de CM2 pour une sensibilisation aux différences filles/garçons, aux changements en lien avec la puberté (matinée du vendredi 14 juin) ainsi que pour la prévention sur les effets des écrans, réseaux... (matinée du mardi 25 juin).

Sécurité routière :

- Le jeudi 28 septembre, La compagnie Poc-Poc, s'était installée dans notre salle de motricité et a présenté aux élèves de maternelles, CP et CE1 le spectacle de marionnettes : "Trotter sans se faire écrabouiller".
- Une sortie vélo a été organisée pour les élèves de CM les mardi 14 mai et lundi 27 mai sur la piste de prévention routière de la Baumette où avaient été installés des ateliers autour de l'aisance et la maniabilité.
- Les CE2 ont passé leur permis piéton après l'avoir travaillé pendant plusieurs semaines en classe. Un gendarme est intervenu en classe une première fois pour expliquer les grandes familles de panneaux et faire découvrir les dangers de la rue pour les piétons. Il est revenu ensuite pour la passation du permis.

Éducation Physique et sportive :

- Les élèves de GS, ont bénéficié d'un cycle d'initiation au judo en collaboration avec l'association de judo jiu-jitsu de Rives du Loir en Anjou.
- Les élèves de CP et CE1 ont pu faire 5 séances de natation à la Baleine Bleue (St Barthélémy d'Anjou) du 7 décembre au 18 janvier. Le bilan est très positif, même si nous regrettons de ne pas avoir eu plus de séances (7 ou 8 seraient vraiment efficaces).
- Suite au cycle de séances d'initiation à la balle ovale (rugby sans contact) en partenariat avec le comité départemental de rugby en début d'année, les classes de CM participeront le lundi 1er juillet à un tournoi scolaire organisé à Seiches avec les écoles du secteur.
- Les CM2 ne participeront finalement pas à une journée sportive autour des sports d'eau (kayak, paddle...). Le projet était entièrement monté mais plusieurs élèves de la classe n'ont pas été en mesure d'obtenir le brevet d'aisance aquatique indispensable à l'organisation de cette journée.

Liaison Ecole Collège

- Les CM2 se sont rendus au collège de Seiches le mardi 21 mai. Au cours de la matinée, ils ont pu avoir un cours d'anglais en situation comme s'ils étaient en sixième. Ils ont ensuite déjeuné au self du collège et profité de la récréation de la pause méridienne. L'après-midi a été l'occasion de participer en petits groupes à un jeu de piste afin de se familiariser avec les locaux et déjà se repérer dans l'établissement.
- Afin de marquer le départ des CM2 au collège, la municipalité offrira une calculatrice à chaque élève. La remise des calculatrices aura lieu le vendredi 28 juin à 9h30 Salle Hervé Bazin.

4- Fête d'école

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin à l'école à partir de 10h30 avec les spectacles des classes. Ces spectacles seront suivis de la fête d'école (repas et stands) organisée par l'association de parents d'élèves. Une restauration sur place sera possible.

5- Questions des parents d'élèves et de la mairie

1- Nous nous questionnons sur les sorties scolaires pour les élèves de moyenne section. En effet, les élèves de moyenne section qui sont en PS-MS auront fait deux matinées à la ferme qu'ils avaient déjà faites l'année dernière tandis que les élèves de moyenne section en MS-GS auront fait deux journées entières une au château et une au parc Camifolia. C'est dommage qu'il y ait une si grande différence entre les deux classes alors qu'ils sont dans le même niveau.

Effectivement, il y a eu une différence concernant les sorties cette année sur ce niveau. Nous essayons d'habitude que cela ne soit pas le cas mais l'arrêt maladie de l'enseignante titulaire de la classe et sa prolongation ont empêché une sortie à la journée qui devait être prévue en plus pour la classe de PS-MS.

Et, il n'était pas possible de faire participer les élèves de MS de cette classe aux sorties de Camifolia et du château pour un problème d'effectifs dans les cars (cela avait été envisagé). Par contre, l'équipe enseignante était bien consciente de cela et l'enseignante de MS-GS a pu organiser une dernière sortie avec pique-nique pour laquelle les MS de la classe de PS-MS étaient présents (le 10 juin). L'équipe enseignante tient à rappeler cependant que les sorties organisées ont un but pédagogique et dépendent du projet de la classe. Les projets de sorties ne sont donc pas nécessairement « égaux ». De plus, les enseignantes doivent composer avec la réalité d'une classe de PS-MS qui n'est pas la même que celle d'une classe de MS-GS et respecter le rythme de tous les enfants qui la composent. Les sorties à la journée sont de ce fait moins possibles dans une classe de PS-MS. Les sorties à la journée sont déjà très fatigantes pour les élèves de MS, elles le sont donc encore davantage pour des élèves de PS.

2- Retour positif concernant les pique-niques fournis par les parents lorsqu'il y a des sorties c'est une bonne chose car ainsi ils mangent ce qu'ils aiment et profitent davantage.

Séance levée à 20h00
